LETTRE DE BRUXELLES

La décadence de la langue

Flamands et Wallons sont d'accord. — D'où vient le mal. — Rupture d'équilibre social. — Un mot d'Anseele. — La misère des intellectuels. — Le Sénat s'occupe du péril. — Un rapport significatif. — La réaction dans l'enseignement

(D'UN CORRESPONDANT PARTICULIER)

Bruxelles, 31 décembre 1923.

Tandis que les flamingants, d'un côté, et les wallons de l'autre, bataillaient ferme pour la suprématie de leur langue respective, on s'aperçut tout à coup que, chez les uns comme chez les autres, l'ignorance de l'idiome maternel faisait de rapides et de constants progrès. Séparés par des abîmes, quant à leur parler et leur idéal linguistique, wallons et flamingants se retrouvaient ensemble, sur un plan très inférieur, confondus dans la même méconnaissance de l'orthographe et de la syntaxe. Cette régression existait déjà avant 1914 et avant la querelle des langues. On n'y avait guère attaché d'importance. Le mal, d'ailleurs, n'était pas, alors, aussi grand qu'aujourd'hui. On peut dire que son extension date surtout de la rupture d'équilibre social que constata le socialiste Anseele, au lendemain de l'armistice, dans sa fameuse proclamation : « L'ajusteur gagne plus que l'ingénieur ».

Ce mot d'ordre, dont, sans doute, l'orateur révolutionnaire ne mesura pas la portée, légitima bien des conceptions déplorables. En matière de langage, il aboutit à cet axiome : Puisque le manuel gagne autant que l'intellectuel, il serait fou de devenir intellectuel, c'est-à-dire de se livrer à de longues études, et de développer sa cérébralité. D'autre part, l'expérience démontrant qu'il n'était pas nécessaire d'être instruit pour s'enrichir; que la ruse, l'audace, l'absence de scrupules et de délicatesse menaient plus facilement leur homme à la fortune que l'élévation et la noblesse de l'intelligence; que les ouvriers de l'esprit étaient, la plupart du temps, pauvres, rapés, misérables; la conclusion fut vite tirée que le culte des idées avait fait son temps. Et le langage, écrit ou parlé, par quoi s'extériorise la pensée, fut, de plus en plus, négligé. Pourquoi soigner la parure de pensées qui agonisent ou n'existent même déjà plus!

Le rapport de la Commission des Sciences et des Arts au Sénat, a constaté ce péril. « *L'état insuffisant de la connaissance de l'idiome maternel*, dit-il, *est attesté de manière positive par l'abondance des fautes de langage.* » Et il insiste pour qu'à l'école, en Flandre comme en Wallonnie, l'enseignement de la langue maternelle fasse l'objet des plus graves soins : « *La décadence de l'orthographe est le symptôme d'un certain laisser-aller dans l'enseignement de la langue, lequel se manifeste de façon moins immédiatement visible mais non moins certaine dans le négligé de l'expression, la lourdeur ou le cuque du style.*

» *Or, la précision de celui-ci, au contraire, nous que la discipline de l'orthographe et de la syntaxe sont non seulement un réel moyen de formation du caractère, mais une éducation de la pensée. Jointes à l'étude du vocabulaire, elles amènent un classement plus complet des idées et des sentiments et un exercice continu d'analyse et de synthèse, sans parler de l'affinement du goût.* »

Pour réaliser cet idéal, la Commission a proposé d'augmenter, dans toutes les écoles, le nombre d'heures consacrées à l'étude du français et du flamand, suivant une méthode rigoureuse et une organisation systématique. Elle a demandé au Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen, un programme plus détaillé de l'enseignement des langues. Elle a insisté pour que les bourses de voyage à l'étranger soient rétablies et qu'en Flandre et en Wallonnie on organise des cours sur la langue et la littérature. Elle a applaudi à l'obligation imposée aux docteurs en droit, de suivre pendant deux ans les cours de candidature en philosophie et lettres et à l'idée d'instaurer dans les écoles normales un régime accordant à l'enseignement des langues, une place importante. Ainsi s'annonce en Belgique la réaction contre la décadence de la langue et par le fait même de la civilisation.

S...

Une explosion de chaudière dans le Calvados

Un bâtiment s'écroule. — Deux ouvriers blessés

Caen, 2 janvier. — A Carcagny, près de Tilly-sur-Seulles, une explosion de chaudière a détruit le bâtiment principal d'une fromagerie. L'accident s'est produit pendant le repas de midi, et seuls deux ouvriers mangeaient près de la chaudière. Ils ont été très grièvement blessés et on a dû les soigner sur place. Le bâtiment, qui avait deux étages, s'est entièrement écroulé, et les dégâts matériels sont importants.

« LES VIEILLES MAXIMES »

Le succès de la bretelle GUYOT n'est plus à démontrer; il a depuis longtemps fait le tour du monde. Aussi la vieille maxime est toujours vraie :

« L'Homme chic porte la bretelle GUYOT ». Exigez le nom de Ch. GUYOT sur chaque paire. En vente dans toutes les bonnes maison de détail. Vente en gros: Bretelles Ch. GUYOT, 3, boulevard Saint-Martin, Paris (3me arr.). 51905

La mort du jeune Philippe Daudet

L'instruction de l'affaire se poursuit

Paris, 2 janvier. — M. Barnaud, juge d'instruction, a entendu, dans l'affaire de la mort de Philippe Daudet, Sœur Claudia, qui quitta la prison de Saint-Lazare le 15 novembre. Celle-ci a déclaré n'avoir pas été convertie aux idées anarchistes de Germaine Berton, mais avoir estimé être plus utile au peuple en se mêlant à lui. Elle vit Georges Vidal à l'imprimerie du « Libertaire », puis le libraire Le Flaouter, à qui elle remit une lettre de Germaine Berton. Elle coucha chez Mme Weill, amie de Ruffy, et, repentante de son équipée, ne revit plus aucun des libertaires. Actuellement, elle se trouve dans une maison de son Ordre, rue de Vaugirard, et sera prochainement envoyée dans le Limousin.

Le juge a entendu aussi la déclaration de M. Lannes, contrôleur des Services de la Sûreté générale, qui apprit par Le Flaouter que Philippe Daudet s'était rendu chez lui, le 24 novembre, dans la journée même où ce dernier était trouvé mort en taxi.

La résidence de l'ex-kaiser à Corfou va-t-elle être transformée en casino?

Athènes, 2 janvier. — Un syndicat français, à la tête duquel se trouve sir Basil Zaharoff, a fait une proposition au gouvernement grec pour transformer le palais de l'ex-kaiser à Corfou en un deuxième Monte-Carlo, en donnant à la Grèce une grosse partie des bénéfices.

Sir Basil Zaharoff promet également à la Grèce de procurer des ressources aux millions de réfugiés qui arrivent de l'Asie-Mineure.

Avant de prendre une décision, on demandera l'avis de M. Venizelos.

Un bateau soviétique relâche dans le port de Morlaix

On mande de Morlaix qu'un navire de la marine marchande soviétique a relâché à Morlaix pour se ravitailler en eau. Une surveillance est exercée autour de ce bâtiment qui a reçu l'ordre de lever l'ancre dès qu'il aura fait le plein de ses réservoirs d'eau.

LA TURQUIE ENGAGE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Paris, 2 janvier. — On annonce que le Gouvernement turc a invité son chargé d'affaires à Paris, Hussein Raghib-Bey, à engager seize professeurs français pour le lycée de Galata-Sorai.

PETITES NOUVELLES

FRANCE

∿∿ De Versailles : On a découvert, non loin de la gare de Samois, le cadavre d'Eugène Gérard, contremaître d'usine, demeurant à Samois. Le corps portait des traces de blessures suspectes, principalement à la tête. Le Parquet de Versailles croit à un crime.

∿∿ L'« Officiel » publie le tableau d'avancement des magistrats : Présidents de chambre à la Cour d'appel, avocats généraux, substituts, présidents de tribunaux civils, juges et juges suppléants, juges de paix.

∿∿ D'Avignon : Un chasseur de Caderousse, M. Vatton, 30 ans, qui chassait le canard sur le Rhône, à Piolenc, avait pris son fusil par le canon pour débarquer. Soudain, le coup partit et atteignit imprudent au ventre. M. Vatton a succombé le soir même. Il laisse une veuve et trois enfants.

ETRANGER

∿∿ De Pékin : Les élections préliminaires sont fixées au 4 avril, et les élections définitives au 14 mai. Le présent Parlement prend fin le 10 octobre.

∿∿ De Los Angeles : M. C.-S. Dives, un des magnats de l'industrie du pétrole, a reçu, alors qu'il se trouvait chez lui, un coup de revolver. La blessure est grave et met ses jours en danger.

∿∿ De Londres : Pour les neuf derniers mois de l'année, les dépenses de l'Etat s'élèvent à 565.179.000 millions de livres contre 549.074.000 en juin, et les recettes à 532.285.000 livres, contre 556.562.700.

∿∿ De Londres : A un banquet d'adieu offert en son honneur, M. Bruce, premier ministre d'Australie, a insisté sur le point que, sa nation est une nation libre et une, indépendante partenaire de l'Empire britannique.

∿∿ A Barcelone, trois conseilles généraux ont été arrêtés ils sont inculpés de séparatisme.

∿∿ De Berlin : La monnaie de circonstance émise par la Prusse et la ville de Berlin n'est pas appelée au remboursement.

L'IMPRIMERIE DU « JOURNAL DE ROUBAIX », 71, Grande-Rue, à ROUBAIX, fournit dans le plus bref délai possible

LES LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

Des insertions sont faites gratuitement dans le « JOUNAL DE ROUBAIX », suivant l'importance de la commande.

Ce que les inventeurs américains comptent offrir au monde en 1924

New-York, 2 janvier. — Voici quelques inventions annoncées au cours de ces derniers jours pour 1924 par les Américains :

La construction d'un microphone permettant d'étudier un nouveau mode de sons, y compris les « conversations » des insectes minuscules;

Construction d'une fusée de haute altitude permettant les recherches dans l'espace — fusée qui marche à 10 kilomètres à la seconde et qui, une fois libérée de l'attraction de la terre, continue à monter jusqu'à ce qu'elle trouve un obstacle;

Une déclaration formelle du docteur Hardlicka, du musée national de Washington, le principal anthropologiste des Etats-Unis, suivant laquelle l'origine de l'homme remonterait à 400.000 ans; son berceau serait en Europe et non pas en Asie;

La découverte d'un nouveau rayon par le professeur Harkins, de l'Université de Chicago, qui pourrait révolutionner le champ actuel de la physique, et qui pourrait être la force secrète requise pour désintéresser l'atome;

La transmission sans fil de la force par le docteur Wills-Whitmey, qui a allumé une lampe incandescente ordinaire de 110 volts, sans rapport métallique entre la lampe et la source de force.

LA MANIFESTATION CONTRE M. MALVY, DU 16 DECEMBRE, A LILLE

Les jeunes patriotes condamnés par le Tribunal correctionnel

Audience du 2 janvier 1924
Présidence de M. Leray

Le Tribunal correctionnel a rendu hier son jugement dans l'affaire des manifestants du 6 décembre.

LE JUGEMENT. — Les considérants

Le Tribunal rappelle qu'une manifestation avait été organisée comme protestation contre la présence, à Lille, d'un personnage politique. La police de Lille, dit le Tribunal, a voulu éviter un choc entre les manifestants et les partisans de M. Malvy. En voyant les premiers se diriger vers le Palais Rihour, la police a pu croire qu'ils se dirigeaient vers la place Sébastopol, où M. Malvy devait prendre la parole.

D'ailleurs, le tribunal voit une confirmation de cette opinion, dans certains journaux de la presse locale, disant que les manifestations, en quittant la Grand'Place, se dirigeaient vers la place Sébastopol. Le jugement déclare que la police de Lille a empêché les manifestants de passer pour éviter des troubles qui auraient pu être graves et qu'elle a ainsi fait son devoir et qu'aucun grief ne peut être retenu contre elle.

M. Gabriel Théry

Le Tribunal, après ce bon point donné à la police lilloise, examine le cas de chacun des inculpés. En ce qui concerne M. Gabriel Théry, le délit de rébellion lui paraît établi. Appréhendé par un agent, il s'est débattu et, au cours de la lutte, l'agent de police a reçu des coups de l'inculpé; celui-ci, d'ailleurs, n'a pas nié.

M. Rassez

En ce qui concerne M. Rassez, le tribunal reconnaît que plusieurs témoins ont déclaré que M. Rassez était trop éloigné de l'agent Desmedt pour l'avoir frappé. Toutefois, il estime que le témoignage de M. Van Hammel est plus précis, en ce sens que c'est lui qui a désigné à l'agent Desmetd, M. Rassez comme l'auteur du coup qui lui avait été porté, et qu'il avait été immédiatement arrêté par l'agent Desmedt, ce qui établit, dit le Tribunal, qu'ils se trouvaient l'un près de l'autre au moment où le coup a été porté.

M. Michel Théry

Pour M. Michel Théry, le Tribunal estime que les faits qui lui sont reprochés ne sont pas nettement établis, qu'en conséquence, l'inculpé doit bénéficier du doute, que, d'ailleurs, l'agent Jouveniaux étant en civil, M. Théry ne pouvait connaître sa qualité.

MM. Jean Théry et Pattyn

Le Tribunal retient contre M. Jean Théry et M. Pattyn, le délit de port d'armes. A ce propos, le Tribunal relève..., d'ailleurs, pour ne pas le retenir, un passage de la plaidoirie d'un des défenseurs qui avait déclaré que les convictions religieuses de ses clients leur auraient interdit de se servir de leurs armes, hors, le cas d'absolue nécessité.

Le geste des inculpés était la manifestation d'un sentiment sincère

Le Tribunal voit pour les inculpés une circonstance atténuante dans le fait que leur geste de protestation était la manifestation d'un « sentiment sincère». Il ajoute, toutefois, que le patriotisme commande à l'heure actuelle, de manifester ses sentiments dans « l'ordre et la légalité ». Il accorde donc pour les inculpés, les circonstances atténuantes, en particulier à M. Gabriel Théry, — les coups portés par ce dernier aux agents n'ont laissé aucune trace; quant à l'agent Desmetd, il n'a été blessé que très légèrement par M. Rassez.

Les incidents du poste de police

Le Tribunal, bien qu'il n'en ait pas été saisi, fait allusion aux incidents qui se sont passés dans le poste de police. Il déclare que les faits, s'ils existent, ne constituent pas une circonstance atténuante pour les inculpés, puisqu'ils sont postérieure aux griefs retenus contre eux; ces violences, d'ailleurs, « seraient explicables par l'exaspération des agents qui ont éprouvé beaucoup de difficultés à réprimer la manifestations, et que, de plus, ils étaient énervés par les incidents qui se sont déroulés le matin du 16 décembre. »

LES CONDAMNATIONS

Pour ces motifs, le Tribunal condamne :

M. Gabriel Théry à 200 fr. d'amende;

MM. Pattyn et Jean Théry à 100 fr. d'am.;

M. Rassez à 15 jours de prison et à 100 fr. d'amende. Il lui accorde le sursis pour la peine de prison :

M. Michel Théry est acquitté.

Le Bulletin des Officiers de Complément du Ier C. A.

Le numéro de janvier du Bulletin des Officiers de complément du 1er C. A. vient de paraître.

M. le général Lecapelle, désirant la plus complète liaison entre les officiers des réserves du 1er C. A., a décidé qu'un bulletin unique centraliserait et remplacerait les bulletins des différentes régions. Cet organe de diffusion et d'enseignement militaire comprendra trois parties : 1° un article de fond; 2° une partie officielle (conférences, articles militaires, bibliographie, documents officiels, etc...); 3° une partie réservée aux communications des groupements, à la publication des comptes-rendus de leurs réunions périodiques, etc...

Voici le programme des cours organisés dans l'annexe de Roubaix-Tourcoing, pendant l'année 1924 :

Le lundi, à 18 h. 30, alternativement, Café Belle-Vue, 10, rue Neuve, à Roubaix, Café Moderne, Grand'Place, à Tourcoing :

Roubaix, 21 janvier. — Chef de bataillon Mazin, de la P. M. S. : Cas particulier du combat offensif de l'infanterie. Etude et discussion du combat avec les chars. Flanc-garde de liaison. Combat de nuit. Combat sous bois.

Tourcoing, 18 février. — Chef de bataillon Jonquères, de la P. M. S. : Règlement de manœuvres, 2e partie. Articles 72 à 90, 118 à 126, 162 à 174. Combat défensif du bataillon. Etude et discussion d'un cas concret (Nos 373 à 421 du Règlement de manœuvres, 2 partie).

Roubaix, 10 mars. — Capitaine Benedetti, de la P. M. S. : Les méthodes de tir de l'artillerie.

Tourcoing, 14 avril. — Lieutenant Catesson, de la P. M. S. : Le tir indirect des mitrailleuses. Préparation pratique du tir indirect.

Roubaix, 19 mai. — Chef d'escadron X..., de la P. M. S. : Coopération de l'artillerie au combat de l'infanterie.

Tourcoing, 16 juin. — Chef de bataillon Jonquères, de la P. M. S. : Etude technique rapide des engins d'accompagnement de l'infanterie. Leur emploi au combat.

Roubaix, 17 novembre. — Lieutenant Catesson, de la P. M. S. : Organisation du terrain. Ses éléments.

Tourcoing, 15 décembre. — Capitaine Baillet, du Centre des liaisons du 1er corps d'armée : La télégraphie et la téléphonie sans fil.

Les grandes fêtes de la Préfecture du Nord

L'ORIGINALITE DU PROGRAMME

Pour la réussite intellectuelle et pratique des grandes fêtes de bienfaisance de la Préfecture lesquelles auront lieu les 19 et 20 janvier, les organisateurs élaborent un programme dont la conception s'inspire de l'esprit le plus original et délicat.

L'idée, par exemple, est délicieuse de songer à nous offrir dans un cadre dont nous dirons la couleur et le charme, une reconstitution des danses françaises depuis le XVIIe siècle. La plus louable intention se décèle là de travailler à combattre le mauvais goût de tant de danses actuelles qui ne sont pas de chez nous, mais dont la vogue paraît revêtir un caractère durable.

A l'assistance d'élite qui se pressera dans les salons de la Préfecture, se réservera un autre régal : celui d'applaudir les plus jolies chansons françaises du vieux répertoire, à dater du XVIIe siècle.

On se rappelle le prestigieux succès qu'obtinrent dans un programme de ce genre, Mme Yvette Guilbert et sa compagnie, l'an dernier à la Salle Industrielle. Les organisateurs se sont assuré le concours de plusieurs vedettes de la danse et de la chanson. Des artistes de la Comédie Française et de notre Académie nationale seront parmi les interprètes de cette manifestation de grâce et de charme subtil.

Nous dirons sous quelque jour les noms et mérites de ces ex-artistes que le tout Lille des élégances se fera une joie de venir acclamer.

Nous rappelons que les demandes d'invitations doivent être adressées sur des formules spéciales qui doivent être réclamées à M. le Président du Comité d'organisation, Pavillon touristique, place de la Gare, à Lille.

Le tamponnement en gare du Nord à Paris

Paris, 2 janvier. — La circulation des trains a été rétablie normalement mardi matin, vers cinq heures, sur la ligne du Nord, à la suite de l'accident qui s'est produit, l'express de Bruxelles ayant tamponné un autre train venant de Sevran. Quinze personnes ont été blessées légèrement. Douze d'entre elles ont pu regagner leur domicile.

Trois personnes ont été assez grièvement blessées, ce sont : le chef de train Eugène Michelet; l'homme d'équipe Gaston Rondepierre, qui a eu le bras droit écrasé, et Mme Darly Blanche, qui a eu la clavicule brisée.

D'après l'enquête, la responsabilité du mécanicien du train tamponneur est évidente : il a, malgré les signaux, engagé son train sur une voie non libre. Il avoue ce fait, tout en déclarant qu'il n'a vu les signaux qu'après les avoir dépassés.

Aussitôt, il fit manœuvrer ses freins et le choc fut, de ce fait, fort atténué.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, JEUDI 3 JANVIER:

Aujourd'hui, sainte Geneviève; demain, saint Rigobert.

Soleil: Lever, 7 h. 46; coucher, 4 h. 04.

Lune: Nouvelle le 6; premier quartier le 13.

Caisse d'Epargne, séance de versements et de remboursements de 9 à 10 h. 30.

LE COMITE ROUBAISIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA GOUTTE DE LAIT prévient les mères de famille fréquentant la consultation de la place Notre-Dame, que la séance d'aujourd'hui jeudi, 3 janvier, ne pourra avoir lieu, la salle n'étant pas disponible, et qu'elle est reportée au jeudi 10 janvier.

Le Comité informe le public qu'à partir du lundi ,4 janvier, le transport du lait à domicile sera assuré par la Goutte de Lait, comme avant-guerre, par une voiture, moyennant 2 francs par semaine.

Il espère que les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et ne pouvant les nourrir au sein, s'inscriront nombreuses, pour recevoir à domicile un lait sainment préparé, suivant l'âge et le poids de l'enfant.

Les inscriptions relatives au transport du lait par la voiture du Comité seront reçues dès maintenant.

HALLE FLIPO. — Beurre, 15 fr.; extra fin, 17.50 Biscuits : 100 sortes, 6, 7 et 8 fr. Hollande gras, 9 fr.; extra gras, 10 fr.; vieux, 12 fr.; Gruyère, 12 fr. Jambons cuits, 11 à 18 fr. Pain d'épices, 3.75. Saucissons d'Arles, 16 fr. Café, 11 et 12.30. 51911d

NECROLOGIE. — On annonce la mort de M. Charles Baillon, cafetier, ancien secrétaire de l'Union Sociale et Patriotique, ex-professeur libre, décédé à l'âge de 62 ans, en son domicile, boulevard de la République.

Ses funérailles auront lieu demain, vendredi, 4, à 9 h. 30, à l'église Notre-Dame.

UNE RÉUNION POLITIQUE A ROUBAIX. La désignation des candidats aux prochaines élections provoque la réunion de Congrès politiques.

On signale que celui qui s'est tenu récemment dans notre ville a été clôturé par un Banquet. On rapporte même qu'une manifestation, spontanée autant qu'originale, s'y serait produite : en occupant leurs places, certains délégués auraient réclamé, sur l'air des Lampions, un Dubonnet qui donne de l'appétit pour deux.

EXPOSITION. — Tableaux de A. Fabre. Sociétaire du Salon d'Automne, membre actif de la Société des Artistes décorateurs. — Céramiques de Madame A. Fabre. — L. Parenthou et F. Liermann, 119, Grande-Rue, Roubaix. 51934

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — M. Buchart, commissaire de police du 5e arrondissement, a mis en état d'arrestation un sujet polonais, Alphonse Oremek, 25 ans, sans domicile fixe, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

BOCK MEYERBEER. Roi des Bocks. 51904

LE BONHEUR EST IMPOSSIBLE sans la santé. Celle-ci vous sera garantie par l'emploi régulier du Yoghourt Lactella 51896d

A L'AMICALE PHOTO. — Demain vendredi, 4 janvier, à 20 h., au siège social, « Café Pandore », une grande conférence avec projections sera donnée par M. Bertrand, de Paris, qui présentera les dernières créations photographiques. Les amateurs étrangers à la société peuvent y assister.

VOIR L'ANNONCE BLANCO en 8e page. 50118

LES ARGUMENTS FRAPPANTS. — Un rapport a été rédigé à la charge de Mr Arsène Balcaen, régleur de cardes, demeurant cité Derville, 13, à Hellemmes, pour coups portés sur M. Victor Havez, receveur à la Compagnie des Tramways, demeurant rue Franklin, 13, à Mons-en-Barœul.

Cette scène s'est passée sur la Grand'-Place.

CROMBÉ. Art. dessin. Modèles point. 50089

AUTOMOBILES PEUGEOT (Apaches). Pièces rechange. Venant, 40, r. de Lille. Tél. 14.84. 33213

UN SUICIDE, RUE DES LONGUES-HAIES. — Mardi matin, vers 11 h. 30, un homme de peine, M. Léonard Vandenbulcke, 52 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 279, a été trouvé pendu à une poutre du grenier de son habitation. On attribue le suicide à une crise de neurasthénie.

TOILES D'ARMENTIÈRES pour draps de lit. Léon Cuvelle, 51, rue Gare. R. C. Rx 794. 43996

BOUCHONS DELATTRE, 5, rue Velins, Rx. Seule fabrique de la région. 44110

ARCHITECTES, INDUSTRIELS, PROPRIÉT... La Maison d'entreprises générales Dupeilaix, Bd du Cateau, R.C. Roubaix 10.471, ayant un bureau technique d'études, occupant un nombreux personnel et possédant un matériel moderne, vous prie de la consulter pour vos travaux de bâtiment. Références de 1er ordre. Prix avantageux. 94806

CROIX

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — En vue de la première fête annuelle de 1924, les adhérents sont invités à régler leurs cotisations en retard. Des membres des commissions ont bien voulu accepter de recueillir les cotisations à domicile, et le Comité espère que tous feront bon accueil à ces dévoués collecteurs.

La Commission se réunira en janvier, au Café Beausire. Le Bureau continuera l'échange des cartes annuelles. La liste des participants à la grande tombolal de fin d'année, sera communiquée à l'assemblée. Après cette date, aucune réclamation ne sera admise.

SAPINS DES VOSGES ET PINS DE L'ESTEREL

Bien que les variétés de pins soient nombreuses, ces arbres possèdent tous une propriété commune : un parfum salubre dégagé par les essences qu'ils contiennent. L'atmosphère qui les environne est purifiée par leurs émanations. Le Savon D'Onge est imprégné de ces saines odeurs qui, concentrées dans une pâte parfaitement pure, en font un savon idéal pour l'hygiène de la toilette. Prix : 1 fr.

WASQUEHAL

UN OUVRIER TOMBE SOUS UNE VOITURE. — M. Edouard Rembry, 62 ans, demeurant, à Roubaix, rue Moreau, ouvrier charretier à l'ébouage de la Ville de Roubaix, est tombé sous les roues de son tombereau, par suite d'une glissade et s'est blessé grièvement au pied droit et à la jambe. Un repos de deux mois lui sera nécessaire.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui, jeudi, à 15 h., à la Mairie, pour le quartier du Centre.

POUR VOS TAPIS, ADRESSEZ-VOUS EN FABRIQUE MOULIN FILS & Cie

127ter, Rue de Lille, TOURCOING. Tél. 9.26

Vente au détail. La maison se charge de plans, devis et tous travaux de pose en 8 jours. Le choix le plus important en Carpettes et Descentes Persans, Tapis d'Orient, Gros point, etc. 448

WATTRELOS

UN VOL, RUE DU TILLEUL. — Au cours de la nuit du 1er janvier, des cambrioleurs se sont introduits chez M. Jules Willekens, épicier-mercier, rue du Tilleul, 109. Pour opérer, les malandrins fracturèrent la porte donnant sur la briqueterie Delcourt, puis fouillèrent tous les meubles. Ils se retirèrent en emportant une somme de 210 fr., une paire de boucles d'oreilles et un chapelet en argent. La police de sûreté de Wattrelos recherche activement les malfaiteurs.

DECORATION POSTHUME. — La Médaille militaire à titre posthume a été attribuée à la mémoire de M. Georges Thieffry, caporal au 1er R. I. avec la citation suivante :

« Excellente caporal, aussi dévoué que brave. Tombé glorieusement, le 8 septembre 1914, à l'assaut des tranchées allemandes. Croix de guerre avec étoile d'argent. »

Sa veuve, Mme Thieffry, habite Wattrelos, rue de Leers, 398.

Demandez la Gaufre OLGA

R.C. Lille 20221 DESSERT RECOMMANDÉ 43897

LANNOY

FLERS

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi, consultation aux heures et lieux habituels, pour la section du Bourg.

HEM

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Alexandre Broucoutons, 52 ans, tonturier, a reçu un coup de brancard de chariot, dans la poitrine, 15 jours de repos.

TOUFFLERS

PERCEPTION DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES, vendredi 11 janvier, de 8 h. 30 à 11 h., au débit de tabac Grimm

SAILLY

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES aura lieu jeudi 10 janvier, de 9 à 10 h., au débit Wel-quenne-Delacroix.

MIEUX QUE L'ASPIRINE ORDINAIRE — CACHETS COMPRIMÉS MÉTASPIRINE Tres Chiles

DERNIÈRE HEURE

LA RÉPONSE AU MEMORANDUM ALLEMAND

Berlin en aurait connaissance vers le 10 janvier

Paris, 2 janvier. — Le rédacteur diplomatique d'« Havas » apprend que le projet de réponse au memorandum allemand du 24 décembre a été terminé, aujourd'hui, par les services du quai d'Orsay. M. Poincaré, qui est actuellement à Sampigny, prendra connaissance demain du texte de ce document qui, après avoir reçu son approbation définitive, sera aussitôt transmis à nos alliés belges, probablement vendredi. M. Jaspar est d'ailleurs absent de Bruxelles jusqu'à dimanche, en raison des vacances du jour de l'an.

Une fois l'accord établi entre Paris et Bruxelles, la réponse française et la réponse belge seront transmises au chargé d'affaires allemand dans ces deux villes, vers le milieu de la semaine prochaine.

LA PERTE DU « DIXMUDE »

La Commission d'enquête

Marseille 2 janvier. — En raison de l'absence à Toulon du lieutenant de vaisseau Vangeois, et pour ne pas retarder les travaux de la Commission d'enquête sur la perte du « Dixmude », le lieutenant de vaisseau Denielou a été désigné pour le remplacer.

Les obsèques du lieutenant du Plessis auront lieu, samedi, à Toulon

Marseille, 2 janvier. — Le vice-amiral Fatou, commandant les frontières maritimes, annonce que les obsèques du lieutenant de vaisseau du Plessis de Grenédan, auront lieu samedi, à Toulon.

M. Raiberti, ministre de la Marine, et le chef d'état-major général de la Marine, sont attendus à Toulon, vendredi.

LES INONDATIONS

LA CRUE DE LA SEINE

La Tour Eiffel fera connaître les prévisions par T. S. F.

Paris, 2 janvier. — A partir de demain et pendant toute la durée de la crue la Tour Eiffel fera à 11 h. 30, une émission radiotéléphonique donnant les prévisions du Service central hydrométique pour la hauteur de l'eau à l'échelle du pont d'Austerlitz.

Cette émission donnera également les côtes enregistrées le matin même à Montereau, Chatifert, Paris-Austerlitz et Mantes.

D'autre part, on annonce que la Loire et la Nièvre sont en décrue.

La Seine monte toujours

Paris, 2 janvier. — Le Service hydrométrique de la préfecture de police annonce qu'en raison de la pluie générale, la Seine pourra atteindre la côte de 7 m. 10 à Austerlitz et 7 m. 20 à Bezons, d'ici dimanche prochain. Ce matin, la côte était de 6 m. 25 à Austerlitz et de 6 m. 50 ce soir. Les trains de la Compagnie P.O. ont des retards considérables.

Au quai de Bercy, l'eau atteint 1 mètre dans les entrepôts frigorifiques de la Compagnie P.-L.-M. et la passerelle submergée est interdite aux piétons. La circulation est totalement interrompue sur ce quai.

Dans le 17e arrondissement, le trafic a cessé à la gare des Invalides à 19 h. 30. Les trains des grandes lignes partiront de la gare Montparnasse et ceux de banlieue du pont Mirabeau.

Dans la banlieue parisienne

A 17 h. 30, à Choisy-le-Roi, la Seine atteignait le niveau de la crue de 1920. A Ivry, à Vitry, Saint-Denis (Sud), Nogent, de nombreuses familles ont dû être évacuées. A Bry-sur-Marne, l'usine à gaz a cessé le travail à 14 h. Au Perreux, une vingtaine de ménages ont été évacués. Des usines situées rue de Paris a ses chaudières envahies par l'eau. Il y a de 300 à 350 chômeurs. Dans de nombreuses agglomérations de la banlieue une quantité de rues sont inondées.

A Javisy, Villeneuve-le-Roi, Choisy, etc., toutes les habitations riveraines de la Seine sont inondées et des troupes ont été mises à la disposition des autorités locales pour procéder au service d'évacuation par bateaux.

UNE REQUETE DES BATELIERS

Paris, 2 janvier. — Le président du Syndicat général de la batellerie a adressé à M. Le Trocquer une lettre au sujet de la crue de la Seine et de ses conséquences. Dans cette lettre, il fait remarquer au ministre que si la montée des eaux persiste, les familles des bateliers et le matériel fluvial se trouveront, dans certains ports, dans une situation périlleuse et il lui demande de prévoir, dès maintenant, les mesures nécessaires afin d'éviter l'irréparable. Il suggère de nommer une commission qui examinerait et réglerait toutes les requêtes visant la situation batelière durant cette crise.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Les condoléances à la marine française
Les dons pour les laboratoires

Paris, 2 janvier. — En ouvrant aujourd'hui la séance de l'Académie des Sciences, le président sortant M. Halles et le nouveau président M. Rigourdan ont prononcé des allocutions de circonstance. Ce dernier a adressé notamment les condoléances de l'Académie à la marine française à l'occasion de la perte du « Dixmude ». Il a prononcé également l'éloge funèbre de M. Edouard Stéphan, ancien directeur de l'Observatoire de Marseille et doyen des correspondants de l'Académie qui vient de mourir. Il a salué ensuite trois correspondants étrangers qui assistaient à la séance.

Le secrétaire perpétuel, M. Picard, a fait connaître que l'Académie des Sciences a reçu pour les laboratoires 6.900 fr. envoyés par l'Amérique latine et 2.200 fr. envoyés par l'évêché d'Aix-en-Provence, produits des quêtes faites dans les églises.

La manifestation des gardiens de la paix, à Paris

Un agent condamné à quatre mois de prison

Paris, 2 janvier. — La onzième Chambre correctionnelle a condamné, cet après-midi, à quatre mois de prison sans sursis, l'agent Alexandre Lebas, gardien de la paix du 8e arrondissement, qui fut arrêté le 11 décembre dernier, place de la Concorde, au cours de la manifestation des gardiens de la paix, et qui était poursuivi sous l'inculpation de voies de fait à un commandant de la force publique dans l'exercice de ses fonctions.

LE PRIX DES ŒUFS

Paris, 2 janvier. — Le ministère de l'Agriculture communique une note spécifiant que les œufs ont baissé de 100 à 150 francs par caisse de 1.000, ce qui représente une baisse de 10 à 15 centimes par œuf, et le ministre a prié le préfet de police de rechercher si cette baisse se produisait à la consommation.

Le ministre a reçu le président du syndicat au sujet de la suspension d'exportation et un avis aux exportateurs paraîtra jeudi, dans l'« Officiel », confirmant la prolongation de cette suspension.

Démission du Cabinet grec

Athènes, 2 janvier. — Le Cabinet a démissionné.

C'est immédiatement après la lecture du discours que le gouvernement a annoncé qu'il démissionnait et remettait le pouvoir à l'assemblée. La séance a continué, les républicains insistant pour qu'il fut procédé à l'élection immédiate du président.

COURTES DÉPÊCHES

— De Constantinople : Le tribunal de l'Indépendance a rendu son jugement dans le procès des directeurs de journaux. Il a prononcé un acquittement général.

— M. Steeg, gouverneur général de l'Algérie, a été reçu mercredi par M. Millerand et par M. Maginoury, ministre de l'Intérieur.

Dernières Nouvelles Régionales

UN IMPORTUN TUÉ A COUPS DE MATRAQUE A CERISY-GAILY. — Amiens, 2 janvier. — A Cerisy-Gaily, arrondissement de Péronne, Désiré Leroy, 50 ans, journalier, ayant voulu courtiser la femme de son collègue, Henri Troisvallet, 40 ans, celui-ci a assommé son adversaire à coups de matraque, dans une ruelle déserte. Leroy a succombé. Le meurtrier a été arrêté et prétend avoir été attaqué.

Dernières Nouvelles Sportives

HIPPISME

LES COURSES A DILBEEK

Par suite du mauvais état de la piste, les courses qui devaient avoir lieu, aujourd'hui, jeudi, à Dilbeek, sont annulées. Si le temps le permet, une réunion est annoncée pour samedi prochain, à 13 h. 30.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE MATCH FRANCE-BELGIQUE

L'équipe de Belgique est formée

L'équipe de Belgique qui rencontrera celle de France, le 13 janvier, à Paris, vient d'être ainsi constituée :

But : Jo Debie (R.C.B.); arrières : Swartenbroecks, cap. (R.C.B.), Verbeck (U.S.G.; demis : Fierens (B.A.C.), Van Helme C.S.B.), Schelstraete (C.S.B.); avants : Elast (B.A.C.), Gillis (S.C.L.),